



Séance du 16 février 2026

Nombre de membres en exercice : 26

Date de la convocation : 10 février 2026

Date d'affichage : 24 février 2026

L'an deux mille vingt-six et le 16 février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Claire FAIVRE, Maire

Etaient présents : Mmes et MM. M. JACOBBERGER – B. PY – T. SEGUIN -G. BRIOT adjoints
S. COLLILIEUX – F. LUPFER – C. HOTTINGER – Y. TESTON – S. TETOT – P. PARISOT –
D. RANOUX – G. SALVI – C. LAMBOLEY – V. TRARI-MEDJAOUI – T. SCHLUMBERGER -
B. GRANDJEAN – M. FAIVRE – A. IPPONICH

Pouvoirs : S. LAMBERT donne pouvoir à P. PARISOT – M. BONNET donne pouvoir à M. C. FAIVRE
– O. HOUILLON donne pouvoir à B. PY – M. HEQUET donne pouvoir à A. IPPONICH

Absents : R. KIFFER – C. AMAROT-HOUSSARD – P.E. PHEULPIN

Monsieur Philippe PARISOT a été désigné secrétaire de séance

DCM 2026/02/08

Renouvellement aide au permis

L'aide de 320 € au permis à destination des jeunes contre une semaine de bénévolat, a concerné 10 jeunes en 2025.

Cette aide a été versée directement au prestataire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- AUTORISE Madame le Maire à signer les conventions de partenariat,
- FIXE à 10 le nombre de bénéficiaires,
- PRECISE que les bénéficiaires devront avoir 16 ans révolus,
- AUTORISE Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier,
- PRECISE que les crédits nécessaires seront inscrits au budget.

- Fait et délibéré, les an, mois et jour que dessus.
- Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Marie-Claire FAIVRE